

IPSIDE poursuit son développement Chine, marché exponentiel pour la propriété intellectuelle

Toulouse, le 14 décembre 2017 : acteur majeur dans le conseil en propriété intellectuelle en France, IPSIDE poursuit son développement à l'international et ouvre un troisième bureau en Chine. Après Pékin au cœur du "village des technologies" de Zhongguancun, puis de Cheng Du, c'est à Shenzhen que le cabinet IPSIDE poursuit sa conquête chinoise. Aujourd'hui, IPSIDE compte 8 cabinets en France, et 5 à l'international.

La propriété intellectuelle chinoise présente deux faces contradictoires : champion mondial de la contrefaçon, la Chine est aussi devenue depuis plusieurs années le premier déposant mondial de droits de propriété industrielle, tant en matière de marques, que de brevets. Les courbes de comparaison internationales sont impressionnantes : après avoir largement dépassé les États-Unis et le Japon vers 2010, les dépôts de brevets d'invention chinois continuent à croître au rythme soutenu de 20 à 30% par an.*

En seulement 18 mois, IPSIDE a ouvert 3 bureaux sur le territoire chinois : Pékin, Cheng Du et Shenzhen. Une conquête réussie avec un positionnement « haut de gamme » qui permet un traitement optimisé pour les clients européens. Shenzhen, ville dynamique où siègent de nombreuses entreprises High-tech, a mis en place des fonds spéciaux pour encourager le développement de la propriété intellectuelle. C'est la ville où l'on compte le plus d'extensions internationales de demandes de brevets par des entreprises chinoises.

Christophe Cornuéjols, président d'IPside, précise : « *Nous souhaitons être au plus proche de nos clients, les accompagner avec une présence et un conseil de haute qualité, d'où les implantations aux USA et en Chine. Notre souhaitons nous singulariser, proposer un service que les autres cabinets font peu ou pas : l'évaluation financière de portefeuille de propriété industrielle, du conseil en stratégie, et traiter de plus en plus de litiges* »

Madame Xi Cheng, responsable Ipside Chine, confirme : « *IPSIDE fait partie des 5 premiers cabinets français qui s'installent en Chine. Près de 40 ans d'expertise reconnue dans le droit en propriété intellectuelle donne toute la légitimité à IPSIDE d'être associé stratégiquement à la dynamique d'innovation chinoise* »

*source : « Le CNRS en Chine ».

Magazine complet disponible sur le site de l'Ambassade de France à Pékin.



A propos de IPSIDE www.ipside.com

Le cabinet IPSIDE, acteur majeur dans le domaine de la propriété industrielle en France, est le résultat de la fusion de plusieurs entités : Ravina, Poupon et Schmit-Chrétien. Baptisé IPSIDE en septembre 2014, le cabinet est expert sur tout relevant de « Intellectual Property Side » : brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur. L'équipe de 88 personnes, dont 22 ingénieurs brevets et 13 juristes, est répartie dans 8 agences de proximité en France et 5 sites à l'international, avec son siège social à Toulouse. IPSIDE a traité dans une centaine de pays plus de 10.000 dépôts de marques, dont 1500 marques internationales. Christophe Cornuéjols, président de l'enseigne, annonce un chiffre d'affaires 2017 de 18 millions d'euros.